

Bureau Exécutif de la Ligue des Hauts De France de Triathlon Relevé de décisions

| Informations | |
|--------------------|--------------------|
| Date de la réunion | 19 octobre 2020 |
| Lieu de la réunion | Réunion téléphonée |







Contenu

| 1 | Participants | 3 |
|---|--------------------|---|
| | Début de réunion | |
| | Questions diverses | |
| 4 | Fin de la réunion | 5 |





1 Participants

| Présents | |
|-----------------------------|---------------------------------|
| Monsieur DUCHATEAU Olivier | Président |
| Madame DE JAEGHERE Laurence | Secrétaire et Vice - présidente |
| Monsieur BUNIET Jean-Michel | Trésorier et Vice- président |
| Monsieur PARMENTIER Olivier | Vice - président |
| Madame DEVAUX Emmanuelle | Trésorière adjointe |
| Madame CARPENTIER Maïté | Secrétaire adjointe |
| Monsieur CARDINAEL Patrice | Vice - président |

Excusé

| Invités | |
|----------------------------|-------------------|
| Monsieur CHAMBELLAND Cyril | Directeur Général |





2 Début de réunion

18h00

3 Assemblées Générales

Réservation du stade couvert de Liévin pour les AG (4 CODEP – HDFTO - Ligue).

Réflexion autour d'une AG totalement dématérialisée. La décision sera prise en fonction de l'évolution sanitaire.

4 Projet TIR

3 clubs de la ligue retenus à l'appel à projet fédéral.

La ligue s'est engagée à équiper 3 structures régionales or, nous n'avons plus que 2 candidats (1 candidature non éligible).

Le BE de la ligue valide la répartition du matériel connecté acheté suite à la décision du CA de Saint Laurent Blangy (juin 2020) entre les structures éligibles à l'opération.

Voté à l'unanimité

5 Dossier de la région

Le compte rendu de la région sur les thématiques « émergence et excellence » est en cours de réalisation. 8 athlètes sur liste ministérielle.

Une réflexion est menée sur les aides financières de l'année prochaine pour la création ou l'évolution des écoles de triathlon

Le BE de la ligue valide une aide à destination des athlètes de haut niveau (liste ministérielle de 2019 pour l'année 2020) à hauteur de 500€, aide versée au club pour reversement à l'athlète.

Voté à l'unanimité

Le BE de la ligue valide une aide à destination des équipes de division 1 qui ont effectué toutes les étapes du championnat de France des clubs pour une somme de 500€.

Voté à l'unanimité

Le BE de la ligue valide une aide à destination des équipes de division 2 qui ont effectué toutes les étapes du championnat de France des clubs pour une somme de 400€.

Voté à l'unanimité

Le BE de la ligue valide une aide à destination des organisateurs de Championnat de France, de Grand Prix de Duathlon et Triathlon pour un montant de 400€.

Voté à l'unanimité





6 Questions diverses

Une action de formation est menée par la fédération concernant la natation. L'enquête développement est lancée, à ce jour 200 réponses.

7 Fin de la réunion

20h30

